Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION
DE L' ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES PACA/CORSE

MAISON D' ARRET DE GRASSE

Régie des Comptes Nominatifs
Tél. : 04 93 40 36 80

RECEPTION DES SUBSIDES PAR VIREMENT BANCAIRE

COORDONNEES BANCAIRES
PERMETTANT UNIQUEMENT LA RECEPTION DES SUBSIDES

Veuillez trouver ci-dessous les coordonnées bancaires que vous utiliserez pour adresser de l'argent à un détenu au moyen du virement bancaire.

IBAN : FR76 1007 1060 0000 0010 0560 944 TRPUFRP1

***Zone d'information obligatoire – ZONE MOTIF VIREMENT SEPA :* Identification du bénéficiaire du virement (impératif)**

Vous devez obligatoirement remplir cette zone (motif virement SEPA jusqu'à 31 caractères) et vous conformer aux indications suivantes :
Le numéro d'écrou (espace) – le nom du détenu (espace) – le prénom (si possible)
Merci de n'y ajouter aucun autre commentaire

IMPORTANT :

- -Si les informations demandées sont incomplètes, erronées ou illisibles, le virement sera rejeté et renvoyé à l'expéditeur, sous réserve que les coordonnées de ce dernier soient bien identifiables.
- -Si votre compte est bloqué, le virement sera versé sur un compte d'attente auprès de la caisse des dépôts et consignations, conformément à la réglementation.
- -Pour éviter tout problème, merci de ne pas émettre de virements dans la semaine précédant un éventuel transfèrement ou une prochaine libération, si toutefois vous avez connaissance de ces informations.
- -Dans le cas où une personne détenue ne serait pas autorisée à percevoir de l'argent (sur décision du juge ou du chef d'établissement), l'Administration Pénitentiaire se verrait dans l'obligation de rejeter le virement.